Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 210

Rubrik: A nos lecteurs

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 210 11 janvier 1973
Neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Claude Bossy
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Claude Favez

210

Domaine public

Vietnam et démocratie

Toujours, à « Domaine public », nous nous sommes exprimés avec réserve sur les sujets de politique étrangère; ceux, du moins, qui n'engageaient pas la Suisse.

A cette réserve, ou plus exactement à cette pudeur, deux raisons. La difficulté, d'abord, de réunir des informations originales, mais surtout la crainte de tomber dans le manifeste, la protestation prétendument virile, ce verbalisme en pantoufles, plus pitoyable que le jusqu'auboutisme de ce que l'on appelait, à l'âge pré-missile, l'arrière.

La dictature imposée à la Grèce ou à la Tchécoslovaquie nous a émus directement. Ces pays sont en Europe, comme la Suisse est en Europe, et l'Europe ne peut plus vivre sans une certaine idée de la démocratie et de la liberté.

En décembre 1972, plus que jamais, le Vietnam est apparu aussi comme physiquement, géophysiquement, lié à notre continent, à nous-mêmes.

Certes, sur les négociations Kissinger-Le Duc Tho, nous ne connaissons, comme tout un chacun, que des rumeurs. Mais s'il est vrai que le projet de traité prévoyait le maintien au Sud, c'est-à-dire le non-retrait, des troupes régulières, combattantes du Vietnam du Nord, cela signifiait que M. Nixon passait par pertes et profits la sanglante aventure vietnamienne.

Aujourd'hui, il songe pourtant à sauver la face. Si l'on se plaçait sur le seul terrain de la réflexion raisonnable, les moyens mis en œuvre pour conserver le prestige de galerie sont inhumainement sans rapport avec le but, compte tenu de tout ce qui a d'ores et déjà été concédé.

Mais il ne s'agit pas seulement de peser la fin et la proportion des moyens. La violence des bombardements terroristes a été assimilée, à juste titre, à la torture : celui qui frappe peut répéter, doser, premier, deuxième, troisième degré, le traitement, sans subir la moindre représaille dans sa propre chair.

Or une torture de cette nature ne fait que créer un sentiment de révolte et d'impuissance chez tous ceux qui s'en indignent, culpabilisés de vivre dans leur confort douillet et sans risque.

Certes, le monde n'en est pas à la première indignation impuissante. Où sont les indignés du printemps noir de Prague ?

Mais les Etats-Unis ne sont pas en situation, eux aussi porteurs de l'idée démocratique, d'agir en ignorant durablement les conséquences internationales de leurs actes.

Certes, leur diplomatie peut, comme elle le fait souvent, mépriser les réactions populaires ou internationales. Mais la révolte impuissante ronge de l'intérieur les institutions des autres pays; elle sécrète l'ultra-gauchisme; elle rend la violence de la vengeance désirable.

Si Nixon croit défendre la démocratie au Sud-Est asiatique, comment ne voit-il pas qu'en Europe même, il sape l'idée de démocratie ?

Il s'est imaginé prendre un risque calculé : c'est plus qu'un crime, c'est un mauvais calcul. Il y a les victimes. Il y a hors du champ de bataille le réveil des pulsions de violence.

A NOS LECTEURS

En payant votre abonnement pour 1973 (33 fr.), et même si le temps des cadeaux est officiellement clos, n'oubliez pas que vous pouvez abonner une personne à qui vous voulez du bien à des conditions avantageuses (soit un supplément de 18 francs).

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : En Suisse romande, une TV éducative sous-développée; p. 4 : La couleur des hauts fonctionnaires de la Confédération, Le carnet de Jeanlouis Cornuz; p. 5 : La semaine dans les kiosques alémaniques, La guerre des tirages; pp. 6/7 : L'évacuation du Prieuré; p. 8 : Pitié pour les profiteurs !